

## Lycée général et technologique

Les programmes ont été soumis à la consultation des enseignants au mois de novembre 2018. Après la fin de la consultation, le Conseil supérieur des programmes a rencontré les représentants des organisations syndicales et des associations disciplinaires. Lors de la rencontre, le Snec-CFTC a fait plusieurs remarques :

- Le niveau des programmes a été renforcé, ce qui correspond bien à l'attente des enseignants et aussi d'un certain nombre d'élèves,
- dans certaines disciplines, les enseignants craignent une réduction des emplois.

D'autres questions restent posées, notamment concernant les dédoublements et l'évaluation qu'il s'agisse des épreuves terminales ou du contrôle continu.

Projets de programmes : <http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>

Les textes définitifs seront publiés en janvier 2019.

Accompagner et mettre en place la réforme du baccalauréat : <https://enseignement-catholique.fr/wp-content/uploads/2018/10/fiche3-Memento.pdf>

Si, **pour le Snec-CFTC**, une réforme du baccalauréat et du lycée était souhaitable, elle ne doit pas être l'occasion de réduire les moyens en DHG.

**Pour le Snec-CFTC**, la réforme du lycée général et technologique est menée à marche forcée sans laisser le temps d'une réflexion approfondie sur les programmes et leur cohérence globale. D'autre part, cela laissera peu de temps aux éditeurs pour la publication de manuels et d'outils pédagogiques et aux enseignants pour s'approprier les programmes et se former efficacement. Enfin, la mise en œuvre de cette réforme nécessite un travail de concertation important au sein des équipes et une solide formation des enseignants. Celle-ci doit être considérée comme du temps de travail qui doit venir en déduction du temps devant élèves ou donner lieu à un supplément de rémunération.